

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 23 juin 2021

**Extrait des délibérations
du Comité Unique de l'Établissement Public
du 22/06/2021**

**Point 9 : projet d'accord relatif à la mise en place de primes exceptionnelles
pour le soutien du pouvoir d'achat des personnels de l'Établissement Public**

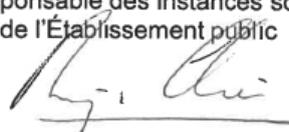
Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence du directeur général, le 22 juin 2021 à 15h.

Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 9 de l'ordre du jour concernant le projet d'accord relatif à la mise en place de primes exceptionnelles pour le soutien du pouvoir d'achat des personnels de l'Établissement Public dont la rémunération est la moins élevée est le suivant :

**Pour : 14 voix : UNSA (6) – CFDT (4) - CGT (3) - CFE-CGC (1)
Abstention : 1 voix : SNUP (1)**

Le responsable des instances sociales
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER